

Cabinet du Premier ministre,  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne,  
75700 Paris SP 07

Le 11 août 2023

Objet : demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Madame la Première Ministre,

Nous nous permettons de porter à votre attention notre inquiétude et celle de nos administrés suite aux séismes et aux répliques des 16 et 17 juin 2023.

En effet, nos communes ont été gravement impactées par ces secousses qui ont endommagé de nombreux bâtiments, certains communaux mais aussi et surtout, des résidences de particuliers :

- Épannes : 58 bâtiments endommagés sur 350, soit 17 %
- Vallans : 71 bâtiments endommagés sur 350, soit 20%
- Le Bourdet : 65 bâtiments endommagés sur 250, soit 25 %
- La Foye Monjault : 57 bâtiments endommagés sur 380, soit 15 %
- Val du Mignon : 110 bâtiments endommagés sur 535, soit 21 %
- Prin-Deyrançon : 95 bâtiments endommagés sur 270, soit 35 %
- La Rochénard : 61 bâtiments endommagés sur 235, soit 25 %
- Saint-Georges de Rex : 35 bâtiments endommagés sur 210, soit 17 %

On peut donc estimer en moyenne, pour toutes les communes signataires, près d'un quart des maisons habitées ont constaté des dommages, sans parler des nombreux bâtiments publics également endommagés, voire fermés : église, mairie, école...

Suite à la déclaration du gouvernement de lancer une procédure accélérée de reconnaissance de catastrophe naturelle, nos administrés ne cessent de nous relancer légitimement afin de connaître la date du futur arrêté. L'absence d'information provoque incompréhension, sentiment d'abandon et colère.

Nous avons appris récemment qu'aucune date de commission n'avait été fixée prochainement et que les demandes de reconnaissances ont été ajournées dans l'attente du rapport d'expertise du BCSF.

En tant que maires et élus de proximité, nous sommes en première ligne et regrettons que le rapport d'un organisme universitaire passe avant les intérêts et la sécurité des habitants. En effet, nous avons pu constater les dégâts et ne nous ne pouvons pas justifier la position actuelle du gouvernement. Nos communes craignent d'être à la merci d'une décision purement comptable quand l'aspect humain et sécuritaire devrait passer avant tout.

Aussi, nous vous remercions de bien vouloir accélérer la procédure et nous apporter des éléments de réponse à communiquer à nos administrés.

Nous vous prions de croire, Madame la Première Ministre, à l'assurance de notre haute considération.


Le Maire d'Épannes  
Emmanuel EXPOSITO



Le Maire de La Foye  
Monjault  
Dany MICHAUD



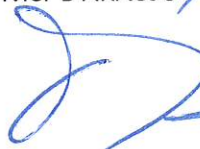
Le Maire de La Rochénard  
Annick BAMBERGER



Le Maire de Le Bourdet  
Clément COHEN



Le Maire de Prin-  
Deyrançon  
Olivier D'ARAULO



Le Maire de St Georges  
de Rex  
Alain LIAIGRE



Le Maire de Val du Mignon  
Marie-Christelle  
BOUCHERY



Le Maire de Vallans  
Cédric BOUCHET



Copie pour information :

Cabinet du ministre de l'intérieur, Hôtel de Beauvau Place Beauvau 75800 Paris

Cabinet du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Hôtel de Roquelaure 246 boulevard Saint-Germain 75007 Paris

Mme la Préfète des Deux-Sèvres

Mme la Députée des Deux-Sèvres

MM les Sénateurs des Deux-Sèvres

Mme la Présidente du Conseil Départemental des Deux-Sèvres

M le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais